

CHARTRE ECOTOURISME

Je m'engage à ...

La nature bonifacienne est exceptionnelle et s'offre à vous généreusement mais de nombreux espaces sont fragiles et sensibles. Que vous soyez visiteur d'un jour ou d'une semaine, plaisancier, campeur ou randonneur... vous êtes les garants de sa préservation. Un tourisme écologique et responsable garantira à vos enfants de découvrir, eux aussi, les merveilles que vous parcourrez dès aujourd'hui dans la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio (RNBB). Alors, aidez-nous et suivez nos précieux éco-conseils-nature.

Je favorise l'usage d'applications Smartphone :

L'Scarpi pour les randonnées et Monument Tracker pour le Sud-Corse, de même que je télécharge les brochures et cartes touristiques sur www.bonifacio.fr. Pour limiter l'envoi de documentation papier, par courrier postal, l'Office Municipal de Tourisme de Bonifacio (OMT) sollicite ses visiteurs par une participation financière (envoi d'un timbre).

Je respecte la plage :

J'utilise du lait solaire biodégradable plutôt que de l'huile dont le film sur l'eau gêne la photosynthèse des algues et posidonies. Je ne cache pas mes mégots dans le sable ; la plage n'est pas un cendrier. Je ramène mes déchets de pique-nique et j'évite de laisser mes sacs plastiques ; dans l'eau, les dauphins et les tortues les confondent avec des méduses et s'étouffent en les avalant ; d'ailleurs depuis 2003, la Corse a banni les sacs plastiques dans les supermarchés ;-). Enfin, je demande mon kit écologique à l'OMT, constitué d'un cendrier de poche et d'un sac de déchets.

Je respecte le maquis :

Le long des chemins et sentiers de randonnée, je respecte le balisage pour ne pas piétiner la flore particulièrement fragilisée en période estivale. En promenade, je ne cueille aucune fleur et je ne ramasse aucun animal. La liste d'espèces hautement protégées est longue : orchidées, tortues terrestres... En quad, 4x4, je suis le guide et je circule dans les zones réservées à mon activité motorisée ainsi je n'écrase pas des espèces végétales.

Je respecte la mer :

Je pêche uniquement dans les zones autorisées et dans les règles définies par la RNBB. Je respecte les quantités autorisées et tailles minimales. En cas d'infraction, vous risquez amende et confiscation du matériel de pêche, bateau compris. En bateau, je ne mouille pas sur les herbiers de posidonies, algues essentielles à la reproduction des poissons. En plongée, snorkeling, je ne marche ou palme pas sur les herbiers de posidonie pour ne pas les endommager. La cueillette animale, végétale et minérale est strictement interdite. En bateau, j'effectue la vidange des toilettes et des réservoirs dans les ports. En bateau, jet-ski, je suis conscient que mon activité peut être bruyante. Je limite ma vitesse lorsque je m'approche du littoral pour ne pas trop effrayer les animaux qui y vivent, nichent ou se reproduisent, voir même d'autres visiteurs qui viennent pour la tranquillité du site.

Je suis un campeur, respectueux de tout le territoire :

Je ne campe pas n'importe où avec ma tente ou mon camping-car. Je vais uniquement dans un des nombreux campings à Bonifacio. En Corse, le camping sauvage et les bivouacs sont interdits. En cas d'infraction, vous serez passible d'une amende de 1 500€, selon l'article L116-2 du code de la voirie routière.

Je trie mes déchets recyclables :

Je ne jette rien dans la nature. Après chaque sortie ou activité, y compris sur l'île Lavezzu, je ramène tous mes emballages, sans exception. J'utilise les nombreuses poubelles de tri mises en place par la Communauté de Communes du Sud Corse. Je peux ramener mes piles usagées à l'OMT ; une boîte y est dédiée. Je ramène systématiquement mes médicaments à la pharmacie, en aucun cas je les jette dans la poubelle.

J'économise l'eau :

L'eau est la plus belle richesse, je ne la gaspille pas et je la préserve ! Le Sud Corse est souvent en déficit hydrique.

Je fais attention aux risques d'incendie :

Je ne fais pas de feux de camp et barbecues hors des espaces dédiés à cet effet. Je ne jette jamais mon mégot de cigarette dans la nature et plus encore, les bouteilles en verre dont les tessons abandonnés sur le sol peuvent faire loupe et déclencher un feu.

Le développement durable est un choix d'avenir !

